

ETRANGER



Guinée-Bissau/Bataille entre la Ceni et la Cour suprême

Résultats définitifs de la présidentielle: que prévoit la loi électorale ?

Serait-on dans une bataille juridique ou constitutionnelle en Guinée-Bissau ? Du moins, les Bissau-Guinéens baignent dans la confusion...

PAGE 4

MEDIAS



Code de la presse et de la communication

Quel est le nouveau profil du journaliste togolais ?

La loi portant code de la presse et de la communication en République togolaise a été votée au soir du lundi 30 décembre 2019 à l'Assemblée nationale. Plusieurs acteurs du monde médiatique et observateurs extérieurs reconnaissent...

PAGE 3

Restaurants communautaires

Suite de la phase test avec la quatrième activité

Le démarrage de la phase-test des restaurants communautaires a été concrétisé les 25 et 27 décembre 2019 et le 1er janvier 2020 dans les cantons d'Adéticopé (Adoglové),...

PAGE 11

« Offensive 500 000 ha »

150 000 emplois directs et 240 000 indirects à la clé

Le ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique initie un projet à forte potentialité pour mettre en valeur les terres agricoles et créer de la richesse pour les populations. Baptisé « Offensive 500 000 ha », le projet permettra...



PAGE 5



Lutte contre les faux médicaments

Lomé, point de départ d'une initiative continentale

Sur l'initiative de la fondation Brazzaville, trois chefs d'Etat dont Faure Gnassingbé et plusieurs autres délégations étaient à Lomé en fin de semaine dernière afin de prendre des mesures urgentes contre le trafic des faux médicaments. Une déclaration a été lue à la fin des travaux pour montrer l'engagement des participants pour cette initiative continentale partie de Lomé la capitale togolaise...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Présidentielle 2020 / Beaucoup sont appelés, mais peu sont acceptés

Vendredi dernier, la Cour constitutionnelle a rendu publique la liste de candidatures retenues pour la phase finale de la compétition électorale que notre pays s'apprête à vivre. Seuls sept candidats sur les neufs enregistrés sont autorisés à prendre part à la future compétition. Devenir président de la République est donc un véritable parcours du combattant. Le Dr Kodjovi Aubin Thon du mouvement Nouvelle vision (Novi) qui a annoncé depuis 2016 sa volonté de briguer le poste de président de la République et l'honorable Innocent Kagbara, président du Parti démocratique panafricain (PDP) n'ont pas fait du chemin dans cette course. Ils vont devoir mieux se préparer pour une prochaine fois. Pour insuffisance de signatures requises et autres manquements, leurs candidatures ont été tout simplement invalidées. Cela a ouvert la voix à plusieurs interprétations. Chacun y est allé selon ses convictions politiques. D'ailleurs les deux candidats recalés ne sont pas d'accord...

PAGE 3

Election présidentielle 2020 au Togo

Quelle place pour les droits de l'Homme et libertés individuelles dans les discours des candidats ?



PAGES 6-7



SOMMAIRE

Afrique/Transformation du CFA en ECO
Le geste du président Ouattara qui fâche Buhari



P 4

Musique/ Slam
« J'aime relever des défis », dixit Kaporal Wisdom



P 9

Quinzième anniversaire
Aïmes-Afrique résolument tournée vers la promotion de la santé en zones rurales



P 11

Echos des Bénéficiaires des Services Financiers

“Le FNFI me permet de m'affirmer dans ma localité en tant qu'acteur de développement”, KPEREGOU Mola-kami, bénéficiaire AJSEF

Niamtougou dans la préfecture de Doufelgou cristallise notre attention pour partager avec vous les témoignages de Monsieur KPEREGOU Mola-kami, 35 ans. Réparateur de formation, il a pu grâce à l'appui du FNFI, via le crédit AJSEF ouvrir son atelier et mettre son talent et savoir faire au service de sa communauté.

Nous sommes à broukou, localité située dans la préfecture de Doufelgou. KPEREGOU Mola-kami fait partie du groupement fezirè 2. Il y a quelques mois, les 4 membres de ce groupement, tous réparateurs de formation, ont entrepris des démarches auprès de MEC-D, une institution de microfinance partenaire du FNFI dans la zone pour voir dans quelles mesures ils pouvaient avoir accès au financement pour s'installer à leur propre compte.

“L'agent de crédit qui s'occupait de nous nous a donné toutes les informations relatives aux différents produits du FNFI. Une fois toutes ces informations en notre possession, nous nous sommes rendus

à compte que nous étions éligibles au produit AJSEF et tout de suite nous avons commencé à remplir toutes les conditions exigées. Vu que le groupe solidaire était déjà constitué, il nous fallait simplement nous mettre en condition pour suivre une formation en création d'entreprises mais aussi et surtout en gestion de crédit. Nous étions entièrement disposés à suivre cette formation car cela entraînait dans notre avantage bien évidemment.”

KPEREGOU Mola-kami, content désormais d'avoir trouvé le bon chemin, suit avec beaucoup d'intérêt la formation et met en œuvre tous les conseils qu'il a reçus. Après ce parcours minutieux censé lui donner toutes les clés de réussite, il obtient

enfin le crédit.

“J'ai pour un début obtenu un premier crédit de 200.000 FCFA car j'étais convaincu que cette somme me permettrait de mettre en œuvre mon projet. Je suis réparateur de DVD, de télévision et de radio. Le crédit reçu m'a permis de pouvoir acheter quelques outils de travail et de construire cet abri qui fait office d'atelier de réparation. J'ai mis toutes mes énergies dans mon activité, car je veux réussir dans la vie et je veux vivre avec les fruits de mon travail. Et comme vous le voyez, je suis bien installé dans ma baraque et en plein cœur du marché. Ce qui fait que j'ai une grande visibilité et je suis le seul pratiquement dans les environs. Je dois avouer que ça marche plutôt bien. J'ai



KPEREGOU Mola-kami

assez de clients surtout les jours de marché. Le FNFI me permet de m'affirmer dans ma localité en tant qu'acteur de développement, car

toute activité contribue d'une certaine manière à la création de la richesse et au développement de l'économie”.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



tm
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG..LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolalkina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... avec la décision de la Cour. Toutefois, comme on le sait, elle n'est pas susceptible de recours. Pendant qu'ils rumineront encore leur déception, les sept candidats restant en course pourront rivaliser dans le but, soit de rester au pouvoir, soit d'y

accéder pour la première fois. Faure Gnassingbé de l'Union pour la République (Unir), le favori selon plusieurs observateurs, Jean-Pierre Fabre de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), Agbéyomé Messan Kodjo du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD)

sont toujours en course. Ceux-ci seront accompagnés par le professeur Aimé Gogué de l'Alliance des démocrates pour un Togo intégral (Addi), le professeur Wolou Komi du Pacte socialiste pour le renouveau (PSR), maître Mohamed Tchassona Traoré du Mouvement citoyen pour

la démocratie (MCD) et le Dr Georges William Kuessan de Santé du peuple.

A présent que la liste définitive des candidats est connue et que les experts de la Cedeao et de l'OIF ont validé le fichier électoral, les choses sérieuses peuvent

commencer. Mais quand quinze candidats étaient déclarés, alors qu'on attendait une vingtaine de candidature et que finalement sept restent dans la course, l'on ne peut qu'affirmer : « beaucoup sont appelés, mais peu sont acceptés ».

Edem Dadzie

Lutte contre les faux médicaments

Lomé, point de départ d'une initiative continentale

Sur l'initiative de la fondation Brazzaville, trois chefs d'Etat dont Faure Gnassingbé et plusieurs autres délégations étaient à Lomé en fin de semaine dernière afin de prendre des mesures urgentes contre le trafic des faux médicaments. Une déclaration a été lue à la fin des travaux pour montrer l'engagement des participants pour cette initiative continentale partie de Lomé la capitale togolaise.



Photo de famille des chefs d'Etat et des autres personnalités ayant pris part au sommet

Le temps n'est plus à la tergiversation, mais à l'action. Pendant longtemps l'on est resté silencieux face à ce drame humanitaire. Le continent africain qui est la plus grande victime de ce fléau au lieu de prendre ses responsabilités

est resté tout simplement passif. Comme l'expliquait le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé dans son discours d'ouverture du sommet, « des actions ponctuelles et non coordonnées étaient menées par des

organisations privées n'appartenant pas au continent, et qui de surcroît se substituaient aux Etats, la nature ayant horreur du vide ».

Le temps est donc venu pour le continent de prendre ses responsabilités

par l'engagement de ses premiers responsables. « Ce qui se joue aujourd'hui concerne directement tous les peuples du monde et particulièrement ceux d'Afrique », a précisé le chef de l'Etat. Pour lui, la lutte contre les faux médicaments doit bénéficier de la même mobilisation que les changements climatiques.

Cela est totalement justifié si l'on considère le triste bilan que dressent les experts. « Qui d'entre nous peut accepter que chaque année 120 000 enfants de moins de 5 ans perdent la vie à cause de médicaments sensés les guérir ? », a affirmé Faure Gnassingbé. Les antipaludéens et les antibiotiques sont concernés par ce trafic. Malheureusement, les faux médicaments et ceux conventionnels empruntent le même circuit. Le trafic étant lucratif, les bénéficiaires arrivent jusqu'alors à déjouer toutes les stratégies visant à l'éradiquer. En 2010, le trafic générait 75 milliards de

dollars US. Quatre ans plus tard, c'est-à-dire en 2014, cela a augmenté et s'est chiffré à 200 milliards de dollars US. L'on imagine à ce jour ce que cela peut être.

Vu que le trafic de faux médicaments nourrit le terrorisme, donc l'insécurité, l'initiative de Lomé est un départ qui doit aboutir à terme à l'engagement de tous les Etats africains et des Nations unies. En tout cas le directeur général de l'OMS, le Dr Thedros Adhanom Gebre Yesus, qui a pris part à cette rencontre, a promis l'adhésion de son institution, donc des Nations unies à cette lutte. L'Union africaine ne compte pas rester à l'écart.

Il ressort de ce premier sommet qu'il faudra mettre en place une agence africaine du médicament, créer un fonds, introduire dans les législations nationales des lois et sanctions pour criminaliser le trafic, renforcer la coopération et donner une suite rapide et positive à l'initiative de Lomé.

Edem Dadzie

Code de la presse et de la communication

Quel est le nouveau profil du journaliste togolais ?

La loi portant code de la presse et de la communication en République togolaise a été votée au soir du lundi 30 décembre 2019 à l'Assemblée nationale. Plusieurs acteurs du monde médiatique et observateurs extérieurs reconnaissent qu'il s'agit là d'une avancée importante. Mais à ce jour, l'on continue d'enregistrer des incompréhensions au sein même de la corporation sur le nouveau profil du journaliste togolais.

Le nouveau code prend en compte la presse en ligne, crée un fonds de soutien à la presse en remplacement de l'aide de l'Etat à la presse, recommande la création des entreprises de presse, exige du futur journaliste l'obtention d'un diplôme professionnel de journalisme, instaure la licence ou tout autre diplôme équivalent (avec au

moins trois ans d'exercice du métier de journaliste dans une entreprise de presse) pour prétendre à la profession de journaliste. Elle sauvegarde en outre la dépenalisation du délit de presse, les droits et devoirs des journalistes etc...

Pendant longtemps, la presse togolaise a eu des problèmes dont le manque de professionnalisme de certains de ses acteurs, la

multiplicité des organes sans véritable base solide, la précarité qui pousse certains à des dérives. Si des dispositions sont prises pour mettre en application dès maintenant le nouveau code de la presse et de la communication, tous ces problèmes appartiendront progressivement au passé et la presse togolaise connaîtra son rayonnement. Mais en attendant, il revient aux professionnels de la communication de s'approprier ce texte. C'est d'ailleurs le travail qu'a fait la presse togolaise lors des sixièmes journées portes ouvertes la semaine dernière dans la ville de Kara. Les participants se sont intéressés entre autres à l'article 17 qui concerne spécifiquement le profil du journaliste togolais. Il précise : « au sens du



présent code, est journaliste : toute personne titulaire d'un diplôme professionnel de journaliste délivré par une école ou un institut de formation en journalisme régulièrement agréé par l'Etat ;

Toute personne titulaire d'au moins une licence ou d'un diplôme équivalent reconnu par l'Etat et qui exerce le

métier de journaliste dans une entreprise de presse pendant au moins trois (3) ans ;

Toute personne titulaire d'un BTS ou d'un diplôme équivalent reconnu par l'Etat et qui exerce le métier de journaliste dans une entreprise de presse pendant au moins cinq (5) ans. »

Edem Dadzie

Guinée-Bissau/Bataille entre la Ceni et la Cour suprême Résultats définitifs de la présidentielle: que prévoit la loi électorale ?

Serait-on dans une bataille juridique ou constitutionnelle en Guinée-Bissau ? Du moins, les Bissau-Guinéens baignent dans la confusion depuis le vendredi 17 janvier 2020. Tout juste après la publication des résultats par la commission électorale du pays, confirmant la victoire d'Umaro Sissoco Embaló, avec 53,55% des voix, la Cour suprême, dans la même journée demande une vérification de ces résultats.

La Commission électorale et la Cour suprême campent en effet sur des positions différentes quant à la validité de la victoire du candidat Umaro Sissoco Embaló. Après la publication vendredi après-midi des résultats du second tour du 29 décembre par la commission électorale qui les considère comme « définitifs », la Cour suprême a publié dans la soirée un arrêt demandant à l'organe

électoral « un apurement des résultats », du second tour du 29 décembre.

Mais alors, que comprendre par le terme « apurement » ? Sur ce point, les deux camps y vont chacun de son côté. Mais en réalité, que prévoit la Constitution de la Guinée-Bissau dans ce cas d'espèce ?

Selon la loi électorale bissau-guinéenne, les résultats définitifs sont annoncés dans les 72 heures s'il n'y a pas de

contestation devant la Cour suprême, qui est l'organe « chargé de valider les résultats des élections ».

C'est dans ce sens que va le président sortant Domingos Simoes Pereira, qui affirme dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux jeudi avant la publication attendue le lendemain de la part de la Commission électorale, que le dernier mot n'appartenait pas à la Commission électorale, mais à la Cour suprême.



Une opération de vote en Guinée-Bissau

A la Ceni, on estime que les résultats rendus par cette institution avaient valeur de la chose jugée en « dernier ressort », et que ces résultats « définitifs », allaient être publiés dans le journal officiel.

En l'absence de clarification de l'arrêt de la Cour suprême à propos de cet « apurement » des résultats proclamés, la confusion règne. Mais une chose est sûre, la Ceni ne saurait publier

ces résultats définitifs malgré les remarques de la Cour suprême. Et il serait malheureux qu'après moult discussions entre les acteurs politiques et la communauté internationale depuis plusieurs années pour parvenir à ce scrutin apaisé qui devrait remettre le pays sur les rails, des bisbilles de procédures sapent ces efforts et plongent le pays dans des lendemains incertains.

Alexandre Wémima

Afrique/Transformation du CFA en ECO Le geste du président Ouattara qui fâche Buhari

Alors que le Ghana avait presque applaudi, le 29 décembre dernier, la transformation du franc CFA en Eco, c'est carrément une surprise de voir que ce pays fait partie des signataires du communiqué du 16 janvier 2020. Mais à y voir de près, c'est plutôt une charge carburée par le président nigérian Muhammadu Buhari contre son homologue Alassane Ouattara qui a changé la donne. Que lui reproche-t-il ?



Ouattara et Buhari

Décision unilatérale, inconformité à la volonté des chefs d'Etat et de gouvernement, volonté du président Ouattara de prendre le leadership de cette transformation. Les griefs portés à son encontre sont assez lourds pour justifier la convocation d'un sommet extraordinaire pour élaguer cette mésentente avant juillet 2020.

Le communiqué du 16 janvier 2020, deux semaines après celui du Ghana qui se félicitait plutôt de cette initiative « solitaire » du président Ouattara, a été tout sauf tendre. En effet, après avoir félicité l'Uemoa pour sa décision de se départir du franc CFA, le communiqué du 16 janvier note avec préoccupation la déclaration du président Ouattara, alors chef de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, de renommer « unilatéralement le franc CFA « ECO », d'ici 2020 ».

Le Nigéria, fort de ses 200 millions d'habitants, pèse près de 70% du

produit intérieur brut de la Cedeao et est le premier contributeur au budget de l'institution. Ce qui lui confère le rôle de pilote de la Communauté. De ce fait, le Nigéria verrait bien sa monnaie, le « Naira », peser lourdement dans la monnaie commune et unique que sera l'« Eco ». Mais Alassane Ouattara lui a damé le pion en transformant le franc CFA en « Eco-Uemoa ».

Alors que le Nigéria s'est enlaidi ces derniers temps dans une politique protectionniste en imposant un embargo strict aux produits en provenance de ses voisins béninois et nigériens, sa colère contre la précipitation du président Ouattara porte un réel coup dur à cette intégration, mise à mal par ce géant ouest africain.

Avec cette réaction des pays anglophones, l'intégration risque de prendre beaucoup plus de temps. La transformation du CFA en Eco aussi.

T.M.

Bénin/Restitution des œuvres d'art 28 objets des anciens rois d'Abomey restitués au Bénin

Vingt-huit objets issus de collections européennes privées ont été restitués vendredi soir au Petit Musée de la Récade, dans le sud du pays. Une trentaine de statuettes du royaume d'Abomey devraient également être restituées bientôt par la France au Bénin.

Un sabre d'Amazonie datant du 19e siècle, utilisé par les anciennes gardiennes des rois d'Abomey, fait partie des 28 objets désormais exposés dans ce musée de Lobozounkpa, après leur acquisition par un collectif



Des œuvres d'art béninois

d'antiquaires français passionnés d'art africain et du Bénin.

« Ces magnifiques Récades (spectres royaux) sont de retour sur la terre qui les a vus naître », a déclaré Eric Totah, directeur de cabinet du ministre béninois de la Culture.

« Nous accueillons dans notre collection 28 nouvelles pièces. Parmi ces œuvres, nous avons deux sculptures, huit sabres, 16 récades et deux couteaux », a expliqué Marion Hamard, directrice générale du Centre pour les arts et la culture où se trouve Le Petit Musée de la Récade.

« Cela va nous permettre d'augmenter considérablement notre collection », s'est-elle réjouie, espérant passer de 7.000 visiteurs annuels, essentiellement des écoliers ou des habitants de la localité, à 10.000 entrées pour 2020.

Le retour d'œuvres du patrimoine béninois issues de collections occidentales privées s'inscrit

dans le cadre de restitutions d'œuvres d'arts premiers en partie pillées en Afrique du temps de la colonisation.

La restitution par la France au Bénin de 26 statuettes du royaume d'Abomey, annoncée en 2018, et qui se trouvent au Musée du Quai Branly-Jacques Chirac à Paris, se fera courant 2020 ou début 2021. Le Bénin et la France ont signé un programme commun de travail sur « la circulation d'œuvres d'art, notamment sous forme de prêts et d'expositions ».

Les musées français, comme le Quai Branly qui dispose de la plus importante collection d'arts premiers, privilégient la circulation des œuvres entre la France et l'Afrique, plutôt que des restitutions, sauf quand, comme c'est le cas pour les statues du Palais Royal d'Abomey, le pillage par des soldats français à la fin du XIXe siècle a été flagrant.

Jeune Afrique

Forum national du paysan

Une dizaine d'entreprises sud-africaines, israéliennes et marocaines attendues

Cette année, le Forum national du paysan aura une autre couleur. Le Forum s'ouvre à l'international. Des entreprises venues des pays ayant une expérience très poussée dans le domaine agricole sont attendues du 23 au 25 janvier 2020 au Palais des congrès de Kara. Une présence qui aura un fort impact sur cette 12ème édition pour les participants de ce Forum. Le développement de ce secteur à l'instar de ces pays tient à cœur au gouvernement.

Encore quelques jours pour le rendez-vous tant attendu du monde agricole togolais. Le Forum national du paysan a une touche particulière cette année. Les visiteurs, les exposants, bref tous les acteurs du secteur auront la possibilité de toucher du doigt ce qui se fait hors

du Togo. Cela permettra surtout aux producteurs togolais et au secteur privé de partager leurs expériences et de voir comment améliorer leurs activités pour en tirer plus de profit.

Avec la présence des entrepreneurs de l'Afrique du Sud, d'Israël et du Maroc, ils pourront tisser des partenariats

pour écouler leurs produits sur le marché international souvent exigeant en matière de normes qualités. Les producteurs togolais qui n'ont pas une expérience sur le marché international pourront s'adapter à ces normes.

Le monde agricole togolais pourra également bénéficier des techniques de modernisation utilisées par ces pays pour améliorer leur rendement. Leur carnet d'adresse sera bien fourni.

Dans une rencontre



Un champ de maïs

qu'il a eue vendredi 17 janvier avec le secteur privé, le ministre en charge de l'Agriculture, Noël K. Bataka, a invité ce secteur à saisir les opportunités qu'offre ce forum.

Pour cette année, le Forum national du

paysan aura comme thème : « Plan d'urgence du gouvernement pour la transformation agricole au Togo » et pour leitmotiv : « L'agriculture n'est pas seulement un travail, c'est un mode de

vie ».

Félix Tagba

« Offensive 500 000 ha »

150 000 emplois directs et 240 000 indirects à la clé

Le ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique initie un projet à forte potentialité pour mettre en valeur les terres agricoles et créer de la richesse pour les populations. Baptisé « Offensive 500 000 ha », le projet permettra de créer 150 000 emplois directs et 240 000 emplois indirects au Togo.

Aménagement de 500 000 ha de terre, développement des chaînes de valeur et création de plusieurs emplois, « Offensive 500 000 ha » se veut un projet innovant pour améliorer la productivité agricole. Le projet permettra de tripler le revenu des

producteurs.

« Offensive 500 000 ha » réserve une place importante à la formation des femmes. 50 000 femmes seront formées dans le cadre de ce projet.

Le pays dispose de fortes potentialités

pour le développement de la riziculture. Ainsi, beaucoup de terres encore moins exploitées seront valorisées grâce à cette initiative. Au cours d'une rencontre avec le secteur privé vendredi 17 janvier, le ministre de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique, Noël Bataka, a souligné l'importance de ce projet pour la transformation du secteur agricole togolais. Le projet « Offensive 500 000 ha » sera présenté à la 12ème édition du Forum national du paysan



Noël Bataka

togolais (FNPT) qui se tient du 23 au 25 janvier au Palais des congrès de Kara. L'initiative sera mieux expliquée

aux acteurs du monde agricole du pays, aux partenaires ainsi qu'au secteur privé.

Félix T.

Finance

L'Union européenne soutient les réformes et l'amélioration du climat des affaires

L'Union européenne (UE) accompagne les réformes économiques menées par le Togo et l'amélioration du climat des affaires. L'organisation a octroyé 16 millions d'euros au Togo. Cette somme servira à appuyer le budget de l'Etat adopté au titre de la loi des finances 2019.

Ce montant a été décaissé début décembre 2019 dont 8 millions d'euros au titre de la tranche fixe et 8 millions d'euros au titre de la tranche variable. Les fonds ont été transférés dans le compte unique du Trésor public du Togo à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Cet appui de l'UE

intervient après les réformes économiques que mène le Togo et l'amélioration du climat des affaires.

Les performances économiques, la mise en œuvre de la politique macroéconomique dédiée à l'assainissement budgétaire et la baisse de la dette publique ont également joué en faveur

du Togo.

Selon l'Union européenne, en 2019, l'appui budgétaire a soutenu la crédibilité, la qualité et la transparence dans la gestion des finances publiques. La tenue des élections municipales inclusives en juin et le processus de réforme du mécanisme de soutien au transfert de ressources aux

nouvelles municipalités sont également soutenus par l'organisation.

Dans le domaine des statistiques, le programme de l'UE a permis de renforcer les systèmes des ressources humaines et de finaliser le chantier de travaux liés à la publication des Comptes Nationaux définitifs 2016 et 2017. Le quatrième volet concerne l'amélioration du climat des affaires, à travers le soutien au guichet unique pour la délivrance des titres fonciers et la mise en œuvre des tribunaux de commerce à Lomé et à

Kara.

« Nous ne pouvons qu'espérer que le gouvernement continuera sur cette lancée et poursuivra la mise en œuvre de cet agenda ambitieux dont la finalité est de bâtir un secteur privé robuste, résilient et compétitif au service du développement de l'économie nationale, comme préconisé dans le Plan national de développement » a déclaré Bruno Hanses, chargé d'Affaires à la Délégation de l'Union européenne.

F.T.

Election présidentielle 2020 au Togo

Quelle place pour les droits de l'Homme et libertés individuelles dans les discours des candidats ?

A l'orée de l'élection présidentielle au Togo avec le premier tour fixé au 22 février 2020, il importe de s'intéresser aux droits de l'Homme, puisqu'au-delà des tractations politiques, les libertés individuelles sont souvent le détonateur des situations tendues. Quels sont les acquis, les défis et les mesures prises pour situer le citoyen togolais sur ses libertés et ses garde-fous ?

Le 13 décembre 2019 à Lomé, le ministre des Droits de l'Homme et des Relations avec les Institutions de la République, Christian Trimua, s'est entretenu avec les acteurs et Organisations des droits de l'Homme (ODDH) et les professionnels des médias. Il s'est agi de partager avec les médias, les ODDH, et les autres parties prenantes, les acquis, les défis et les perspectives des droits de l'Homme. Les professionnels des médias et les organisations de défense des droits de l'Homme ont également saisi l'occasion pour échanger avec le ministre des Droits de l'Homme sur leurs sujets de préoccupation en matière des droits de l'Homme. « L'objet de la présente conférence de presse (tenue le 13 décembre 2019) est d'échanger sur les progrès accomplis par notre pays ces 12 derniers mois sur les questions de droits de l'homme, comme je m'y étais déjà engagé le 12 juin 2019, lors du dîner d'échanges avec les différents acteurs intervenant sur les droits de l'homme, notamment, les organisations de défense des droits de l'homme, les agences des Nations unies et les institutions de l'Etat. La finalité de l'exercice étant de rechercher ensemble les voies et moyens pour mieux faire face aux défis et envisager des perspectives », a expliqué Christian Trimua qui a également insisté sur le professionnalisme des Organisations des droits de l'Homme (ODDH) en les invitant à faire fi de l'instrumentalisation des faits.

Lutte contre la torture et l'usage excessif de la force par les forces de l'ordre et de sécurité



Sanctions des violations des droits de l'homme lors des manifestations publiques



Dans ce domaine, l'on note le renforcement des sanctions en cas de manquement d'un agent par l'amélioration du cadre juridique ces dernières années (nouveau code pénal, nouveau code de justice militaire, statut particulier des magistrats et statut spécial de la police nationale). Dans la pratique, des enquêtes et poursuites des présumés auteurs sont engagées, lorsque des écarts de comportements des forces de l'ordre et de sécurité ou des cas de violations des droits

de l'homme sont constatés. A preuve, entre 2013 et 2018, vingt-quatre (24) membres des forces de sécurité toutes catégories confondues ont été déférés en justice pour des faits touchant aux droits de l'homme. Pour aider l'instance des droits de l'Homme, elle a mis à la disposition du public, un numéro vert (1014) exclusivement dédié à la dénonciation des actes de corruption et de toutes violations des droits de l'Homme par des forces de sécurité.

Présentation du 3^e rapport périodique sur la mise en œuvre de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, les 26 et 29 juillet 2019 devant le Comité contre la torture. Ce Comité a relevé les progrès enregistrés par le Togo et a formulé des recommandations. Dans l'ensemble, les membres du Comité contre la torture ont, dans leur unanimité, félicité le Togo pour les nombreuses avancées, notamment, le renforcement du cadre législatif et institutionnel ; la pleine coopération avec les mécanismes de droits de l'homme y compris le comité contre la torture ; l'adoption du nouveau code pénal qui définit, réprime et rend imprescriptible le crime de torture ; les bons résultats obtenus dans le cadre

de la lutte contre les mutilations génitales féminines et dans la lutte contre la traite des personnes ; la réforme de la Commission nationale des droits de l'Homme avec désormais en son sein le nouveau mécanisme de prévention de la torture. Cependant, faut-il reconnaître que des défis restent à relever à savoir : l'état de vétusté et de délabrement des prisons, principalement de celle de Lomé ; le retard dans l'adoption du code de procédure pénale (CPP) ; les garanties procédurales ; la courte durée du mandat de la CNDH et la cohérence des délais de renouvellement ; les allégations de cas de torture individuels et nominatifs ; et le mauvais traitement à l'égard des enfants (phénomène des enfants dits « sorciers » et la prostitution des mineures).

Formation des forces de défense et de sécurité

Une conférence-débat a été tenue le 20 août 2019 à Lomé, avec les forces de l'ordre et de sécurité sur les droits de l'Homme et la paix, avec la présence effective du ministre

de la Sécurité, Yark Damehane et celui des Droits de l'Homme, Christian Trimua. En mai 2019, il y a eu également une formation de 1500 personnels des forces de sécurité sur la gestion non

violente des foules dans le cadre du projet « renforcement des capacités nationales et communautaires de prévention des conflits et

violences et la protection des droits de l'homme au Togo» financé par le Fonds de consolidation de la paix des Nations unies

Conditions de détention

Lancement d'un registre de garde à vue uniformisé et standardisé, conformément aux « lignes directrices sur les conditions d'arrestation, de garde à vue et de détention provisoire en Afrique (Lignes directrices Luanda) ». Une Grâce présidentielle accordée à 454 détenus de droit commun, le

3 janvier 2019, dans le cadre de la politique de désengorgement des prisons du Togo. L'organisation des audiences extraordinaires chaque année dans les prisons en faveur des détenus démunis dont 30% de femmes dans le cadre du projet d'appui à l'accès au droit et à la justice financé par le Pnud.

Processus d'adoption d'une loi sur la protection des défenseurs de droits de l'Homme



Plateforme multi acteurs, forum national de réflexion et d'échanges sur le phénomène de la vindicte populaire en partenariat avec les organisations de défense des droits de l'Homme le 6 décembre 2019, sont entre autres des preuves de collaborations entre le gouvernement et les défenseurs des droits de l'Homme. Selon le ministre Christian Trimua, un processus d'adoption d'une loi sur la protection des défenseurs de droits de l'Homme a été enclenché. Les discussions au sein de la plateforme multi acteurs ont confirmé la nécessité d'adopter une loi sur la protection des défenseurs des droits de l'Homme. Le gouvernement a souhaité que

les organisations de défense des droits de l'Homme puissent débattre en leur sein de la question afin de proposer un draft pouvant servir de base à la réflexion. La coordination de cette phase a donc été confiée à la Coalition togolaise des défenseurs des droits humains (CTDDH). Le calendrier initial proposé fixait le délai d'adoption au 15 décembre. Ce calendrier a connu des lenteurs et le draft proposé par les Organisations de la société civile (OSC) n'a été transmis au ministère que le 12 novembre dernier. L'Assemblée nationale étant actuellement en pleine session budgétaire, elle ne pourra être saisie du projet de loi qu'à la première session ordinaire de l'année 2020.

Cadre d'exercice des manifestations publiques

Un contexte de la modification de la loi N°2011-010 du 16 mai 20, fixe les conditions d'exercice de la liberté

de réunion et de manifestation pacifiques publiques en vue de mieux encadrer le droit de manifester et garantir la

sécurité des citoyens. Cette loi permettra également de lutter contre le terrorisme. Le gouvernement n'est pas fermé à la discussion. Une réflexion a d'ailleurs été engagée ensemble avec la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) pour étudier les dispositions du texte susceptible d'être améliorée. Christian Trimua donne également une raison économique à cette loi. «

Longtemps, le gouvernement a passé sous silence les manifestations publiques, jusqu'au moment où des personnes s'en servent pour arriver à bloquer l'économie nationale et les activités génératrices de revenus des citoyens. Là, il est clair que le gouvernement prenne des dispositions », a expliqué le ministre des droits de l'Homme, lors de la conférence de presse.

Accès à la justice

Le Togo dispose de quatre (4) maisons de justice pour la phase pilote avec un résultat encourageant. En effet, pour un an d'activité, 362 médiations et conciliations et 798 consultations juridiques ont été menées. Cinq (5) localités susceptibles d'accueillir de nouvelles maisons de justice ont été identifiées. Il s'agit de Kétau, Soudou, Anié, Kpélé-Adéta et Zanguéra. Un projet de loi pour

remédier aux insuffisances de la loi N° 2018-028 du 10 décembre 2018 instituant des juridictions commerciales en république togolaise, le 27 novembre 2019. L'amélioration de la justice et du système pénitentiaire : le nouveau code de l'organisation judiciaire de la République togolaise va apporter une touche particulière à l'amélioration de la justice et du système pénitentiaire.

Perspectives et défis pour la protection des droits de l'Homme

S'agissant de la place des personnes âgées, des mesures sont prises, notamment la reprise dès janvier 2020 de l'allocation de départ à la retraite, la construction de deux maisons de retraite, la ratification de la loi sur la protection des personnes âgées est à l'étude, le renforcement des mesures de prévention en ce qui concerne la protection de droits de la femme et de la jeune fille, ainsi que le renforcement du droit à un environnement sain. La professionnalisation et dépolitisation des OSC travaillant sur les droits de l'Homme, le dialogue permanent

entre les différents acteurs, l'intégration de l'ABDH dans les politiques, programmes et projets, l'accompagnement des actions du gouvernement par les partenaires techniques et financiers, sont les principaux défis à relever.

Conscient que l'évolution des droits de l'Homme s'affermira par la préservation de nos acquis et l'ouverture de nouvelles voies de progrès, le gouvernement et les acteurs se doivent de continuer les efforts entrepris pour consolider les avancées et les rendre davantage perceptibles sur le terrain.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication



Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires !
Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Juste un rappel du primaire

Le laboureur et ses enfants
Travaillez, prenez de la peine :
C'est fonds qui manque le moins .
Un riche laboureur, sentant sa mort
prochaine,
Fit venir ses enfants, leur parla sans
témoins.
Gardez-vous, leur dit-il, de vendre
l'héritage .
Que nous ont laissé nos parents :
Un trésor est caché dedans
Je ne sais pas l'endroit ; mais un peu de
courage
Vous le fera trouver : vous en viendrez à
bout .
Remuez votre champ dès qu'on aura fait
place
Creusez, fouillez, bêchez : ne laissez nulle
place où la main ne passe et repasse.
Le père mort les fils vous retournent le
champ,
Deçà, delà, partout, si bien qu'au bout de
l'an il en rapporta davantage .
D'argent, point de caché . mais le père
fut sage de leur montrer avant sa mort,
Que le travail est un trésor

Commerages

Il y a Un gars qui n'a pas Manger
depuis trois jours. Il va aux toilettes
pour chier, Dès qu'il pousse, une voix
lui dit dans son ventre: "votre caca
est insuffisant pour effectuer cette
opération, veuillez recharger votre
ventre". Merci

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses**COURRIER EXPRESS**

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
(Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
Tél: 22 40 04 99

Un souldard tombe du haut d'un étage et les gens viennent lui demander ce qui s'est passé ? Il répond :

- moi aussi je viens d'arriver, je ne sais pas encore

Le jour que tu as l'argent, tu peux passer toute la journée sans manger; mais quand tu n'as rien, les vertiges commencent déjà à 04h du matin

Photo du jour

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement. Merci de patienter

Commentez la photo ci-dessus



CIL 2020

COLLOQUE INTERNATIONAL DE LOMÉ

ORGANISÉ PAR LE CODIREL / FLLA

LA LITTÉRATURE TOGOLAISE, HISTOIRE-POÉTIQUE-DIDACTIQUE

Comparatisme - Dynamique interculturelle - Recherche en littérature

DU 29 AU 31 JAN.2020 À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ

Contacts : 0022890300922/ 90363616/ 93327089
Courriels : codirel@hotmail.com / codirel@univ-lome.tg






Musique/ Slam

« J'aime relever des défis », dixit Kaporal Wisdom

Le slameur togolais Kaporal Wisdom n'est plus vraiment à présenter. Plus qu'un éveillé de conscience, il se bat pour la musique togolaise. Bon nombre de personnes disent souvent qu'ils font la musique parce que cette dernière est une passion. Cependant, pour l'artiste Kaporal Wisdom, la musique va au-delà de la passion. Exactement, s'il a choisi le genre musical « Slam », c'est pour relever le défi. Il n'est pas question pour le slameur d'aller dans la même direction que tout le monde.

Dans l'arène musicale togolaise, il est le seul à être en featuring avec le Saint-Esprit. De son vrai nom, Kounkey Ekue Hola Wisdom, l'artiste parolier, slameur et messenger togolais, a débuté en 2004. Il a démarré en tant que danseur avec le groupe « Wu-Tang Klan ». En 2010, il est revenu au-devant de la scène pour commencer le « slam ».

Il aurait pu choisir le Rap ou encore le R'n'b. Néanmoins, il a opté pour le slam, un genre musical qui n'est

pas vraiment en vogue à l'époque. « Personnellement, je n'aime pas trop faire ce que les gens pensent que c'est ça qui marche, j'aime relever les défis. Et puis, j'ai vu qu'il n'y avait pas un bon nombre de gens qui s'adonnent au slam à l'époque. Bien plus, ma mère a énormément contribué à ce choix. C'est elle qui m'a convaincu qu'avec le slam, tout le monde comprend facilement », a témoigné Kaporal Wisdom.

Dans ses morceaux, le parolier aborde tout. « Je

parle du patriotisme, de la citoyenneté, du civisme. Je parle rarement de l'amour... J'écoute le public, j'essaie de voir de quoi il a besoin, de comprendre ce que les gens veulent dire et qu'ils n'arrivent pas à dire. Voilà, je fais la voix des voix qui n'arrivent pas à s'exprimer », a-t-il déclaré.

Si à chaque prestation le slameur monte sur scène avec la queue de cheval, ce n'est pas ex nihilo. C'est stratégique. Pour lui, c'est une manière de vendre l'Afrique ainsi que la culture de ses ancêtres. « Je viens au moins de quatre royaumes différents et pour moi, c'est une manière de vendre l'Afrique », a précisé le Kaporal du slam togolais. Il a à son actif plusieurs singles et un album sorti,



Kaporal Wisdom

le 27 avril 2016 à Lomé. Le second est en cours selon Kaporal Wisdom. Il a fait également des featuring avec beaucoup d'artistes. Mais, celui avec qui il est permanemment en featuring reste le Saint-Esprit. « C'est une manière d'évangéliser au même moment à travers mes textes et quand je dis cela, il y a même des musulmans qui répètent

“en featuring avec le Saint-Esprit” », clarifie Wisdom. La philosophie de vie de l'auteur de la célèbre chanson « Demain, il fera beau » est d'être une lumière pour les autres. « Dans tout ce que tu fais, il faut que tu penses aux autres d'abord avant toi-même. C'est la philosophie dans laquelle j'évolue », avoue-t-il.

Nadia Edodji

Lire

« L'Étrange destin de Wangrin » d'Amadou Hampaté Bâ. Ed Inédit. Pp 64

« ...Tout devait changer deux semaines après. La position devint extrêmement difficile aussi bien pour Wangrin que pour le comte de Villermoz. Le grand commandant lui-même devait y laisser quelques plumes. En effet, le parquet de Bamako, saisi de l'affaire des bœufs, envoya à Diagamamba un juge d'instruction pour procéder à un complément d'enquête. Ce magistrat était un Martiniquais grisonnant, court sur pied

et bedonnant. Nasillard, volubile, il apparaissait de surcroît comme un tatillon irascible, sans que l'on pût savoir s'il l'était vraiment ou s'il s'agissait d'une attitude. Pour un oui ou pour un non, il tapait sur la table et menaçait d'envoyer à Cayenne.

Il semblait animé d'une envie vorace de croquer du Blanc. Mais paradoxalement, il haïssait également les Noirs. On aurait dit qu'il tenait rigueur aux deux races d'avoir avili la race médiane dont il était un rejeton complexé. Il faut cependant reconnaître à sa décharge qu'en dépit de son bizarre comportement, sa droiture en tant que juge

fut totale. Il n'écrivit rien de partial et établi, preuves à l'appui, que le grand commandant Galandier avait été plus naïf et inattentif que malhonnête. D'après lui, si pour la sauvegarde de la discipline on pouvait taper sur les doigts du commandant, il eût été injuste de les lui casser en tapant trop fort. Compte tenu de son brillant passé militaire et de ses belles qualités humaines, Galandier devait sortir de cette affaire avec un congé donné d'office, pour une durée de six mois à passer en France, et une mutation pour un autre poste à l'expiration de son congé. Il devait en aller tout autrement pour Wangrin et Villermoz, qui

pâtiront longuement de cette affaire. Cinquante personnes déposèrent. Wangrin et Villermoz furent inculpés et déférés devant le tribunal français à Bamako. L'affaire traîna six mois. Wangrin maigrit de dix kilos, Villermoz vieillit de quinze ans. La culpabilité des deux intéressés était hors de doute, mais Wangrin se retranchait derrière sa qualité de subordonné tenu à exécuter les ordres de son chef, et non pas à les discuter ou à les contrôler. Bien que les feuilles de réquisition eussent disparu des dossiers, le juge d'instruction avait pu rétablir, par recoupements, la quantité des bœufs réquisitionnés et celle qui

fut effectivement livrée aux autorités militaires et civiles du cercle. La différence détournée s'élevait à deux mille six cents têtes, ce qui représentait à peu près une valeur de deux millions et demi de francs grâce au change de la monnaie anglaise pratiqué pendant la guerre de 1914-1918 entre l'A.-O.F. et la Gold Coast. Quant au comte de Villermoz, voyant que Wangrin ne faisait même pas allusion aux feuilles de réquisition, il finit par se persuader que ces feuilles avaient été réellement volées par quelqu'un d'autre. Il se défendit énergiquement en affirmant devant la première instance du tribunal avoir été trompé par Wangrin... »

ACHETEZ & LISEZ désormais



sur

MONKIOSK.com

ou

sur le portail

Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

Phase aller D1 togolaise

Comment le promu Unisport est-il parvenu à bousculer la hiérarchie ?

Le promu Unisport de Sokodé a agréablement surpris la sphère du football local, en bousculant la hiérarchie. Avec 7 victoires, 5 nuls et une défaite, Unisport finit la phase allée aller avec 26 points +7 et est leader de la mi-saison. Une performance au bout d'un parcours sans précédent.



Unisport de Sokodé

Unisport a débuté la saison en tenant tête à son doyen, Sémassi de Sokodé (1-0). La 2e journée à Lomé, Unisport est venu à bout de l'AS OTR, sur le score de 1-0. A la 3e journée, Unisport offre son hospitalité à l'autre promu Ifodjé

d'Atakpamé. Score final 1-0 pour les locaux. L'ASCK de Kara engagée dans la coupe continentale, avait les meilleurs joueurs du moment mais n'a pas pu venir à bout des garçons de Kouloundè qui l'ont contrainte au nul (2-2). De retour à la maison

lors de la 5e journée, Unisport recevait les habitants du ciel qui sont repartis avec un point précieux (0-0). Sachant bien voyager, Unisport fera dormir le grand public de Kpalimé lors de la 6e journée en battant Gomido, (0-1). Bien avertie, l'As Togo

port vient à Sokodé arracher un nul lors de la 7e journée. (1-1). Les robots rouges mordent à l'hameçon à la 8e journée sur le terrain de l'État-major à Lomé. Il faut attendre la 9e journée pour voir Unisport couler à Zowla face au troisième à Gbohloe-Su

pour leur unique défaite de la phase aller (1-0). Blessé sur cette défaite, Unisport reprend avec la victoire face à Sara Sport de Bafilo lors de la 10e journée (2-0). Askô de Kara, dauphin direct d'Unisport, l'attendait lors de la 11e journée. Pas de vainqueur sur cette rencontre, (0-0). A la 12e journée Koroki Metete de Tchamba a été surpris en coulant à 5 minutes de la fin. 2-1 pour Unisport, score à la fin. Arrivé à Womé pour le compte de la dernière journée de la phase aller, Unisport refuse l'évangélisation des messagers de Fiokpo et revient avec un point du nul, (1-1).

Au sortir de cette phase aller du championnat de première division togolaise (2019-2020), l'ambition d'Unisport est clairement affichée, celle d'emboîter les pas de l'AS Togo port (2017) et faire mieux que l'ASCK la saison dernière. Finir champion du Togo et participer aux compétitions continentales restent le leitmotiv. La deuxième partie de la saison qui débutera normalement le 02 février 2020, sera âpre et décisive pour Unisport.

Attipoe Edem Kodjo

Football local

Théophile Nola évoque les tops et les flops du championnat togolais

Après environ 6 semaines de découverte du football togolais, le coach Théophile Nola de Gbohloe-Su d'Aneho, attribue les bons et les mauvais points. Sur ce qu'il a vu et vécu au cours de la phase allée du championnat national de football de première division, il félicite la fédération pour l'organisation du championnat mais regrette des pratiques malheureuses observables autour des matchs.

« Le football c'est pas la guerre. Je ne comprends pas qu'on ne nous permette ni de nous entraîner sur les terrains adverses avant les matches ni de toucher aux ballons de match », a-t-il expliqué le dimanche 12 janvier dernier. Selon lui, ce n'est pas du tout une bonne chose que les équipes adverses subissent de telles tracasseries avant les matches. Le football se joue sur le terrain et il doit rester un jeu, rien

d'autre. « Nous sommes arrivés ici depuis 48 heures. Mais il n'a pas été possible d'accéder au terrain. Nous avons dû nous cantonner à 40 kilomètres d'ici. Pis, au cours de l'échauffement, on nous a dit que c'est Koroki qui détient les ballons du match et donc que nous ne pouvons pas y toucher », a-t-il ajouté, non sans dépit. Le Franco-Congolais n'y comprend rien, il en est visiblement dépité et déçu. « Le football,

ce n'est pas une guerre pour qu'on s'autorise de telles pratiques », a-t-il insisté.

Théophile Bola n'a pas cependant caché sa satisfaction de l'organisation du championnat. Il en a tiré une fière chandelle à la fédération et à ses structures impliquées dans cette organisation. « Ce qui est remarquable au Togo, c'est que le championnat est bien organisé. Il faut en féliciter la FTF. Le



Théophile Nola

calendrier qui a été établi est respecté à la date près. C'est significatif », a indiqué le coach des Requins mâles. Selon lui, c'est une très bonne chose pour les staffs techniques. Ils peuvent travailler sereinement suivant un timing pertinent. « Cela nous permet de dérouler tranquillement notre cycle d'entraînement avant et après un match », a souligné Théophile

Bola.

Arrivé en milieu de phase allée, Théophile Bola a hérité d'une équipe « peu compétitive », à son goût. Il avait notamment insisté sur l'absence de joueurs offensifs dans l'effectif. Sous sa férule, Gbohloe-Su a terminé la phase aller avec 17 points, un peu en-dessous des 20 points prévus par le coach.

Avec MawakiSports

Quinzième anniversaire

Aimes-Afrique résolument tournée vers la promotion de la santé en zones rurales

L'Association internationale des médecins pour la promotion de l'éducation et de la santé en Afrique (Aimes-Afrique) a célébré en fin de semaine dernière les quinze années de son existence. Ce jubilé de cristal était placé sous le thème : « vulgarisation de l'appel de Genève sur le droit à la santé des populations rurales et des personnes travaillant en zones rurales en Afrique ».



Photo de famille des officiels

Les difficultés d'accès à la santé sont énormes en Afrique, principalement dans les zones rurales. Depuis sa création, l'Association dirigée par le docteur

Serge Michel Kodom s'est engagée en faveur de la santé des plus démunis, notamment les paysans et d'autres personnes vivant et travaillant en zones rurales. « Dans ce monde

en perpétuelle mutation, le potentiel humain, notamment en zones rurales est primordial », reconnaît le président d'Aimes-Afrique. Ce sont des raisons qui ont poussé

le médecin et son équipe à se déployer en zones rurales et à mener des activités comme les opérations chirurgicales, touchant jusqu'à 500 personnes par semaine.

Par ailleurs, l'association s'est investie dans la mise en place de cantines scolaires, de construction d'infrastructures scolaires et de santé, la promotion des activités génératrices de revenus. « Je fonde l'espoir d'une Afrique émergente à travers l'appel de Genève », déclare docteur Kodom. En effet, signé en décembre dernier au siège de l'ONU à Genève, cet appel permettra de renforcer les actions en faveur de la santé en milieu rural.

Pour joindre l'acte à la parole, Aimes-Afrique et l'Institut national d'assurance maladie (Inam) ont signé un accord de partenariat pour favoriser l'accès des paysans de notre pays à l'assurance maladie. Le jubilé de cristal d'Aimes-Afrique a été aussi l'occasion du lancement officiel du Fonds mondial d'appui aux initiatives ciblant le droit des paysans et des personnes travaillant en zones rurales en Afrique.

Edem Dadzie

Restaurants communautaires

Suite de la phase test avec la quatrième activité

Le démarrage de la phase-test des restaurants communautaires a été concrétisé les 25 et 27 décembre 2019 et le 1er janvier 2020 dans les cantons d'Adéticopé (Adoglové), Amoutiévé (Nukafu) et de Sagbado (Ségbé). Elle s'est poursuivie ce 17 janvier 2020 dans lesdits cantons avec la quatrième activité. L'affluence a été grande du côté de Sagbado.



Des bénéficiaires servis au restaurant communautaire

Conformément à sa volonté de consolider les mécanismes d'inclusion sociale prescrite dans le Plan national de développement 2018-2022 en son axe 3, le gouvernement lance une expérience de fourniture de repas chauds aux personnes vulnérables des communautés pauvres dans le Grand Lomé. Quoi de plus normal dira-t-on

quand on sait, et les faits le démontrent à satiété, que le Togo dans toutes ses politiques a mis le bien-être des populations au cœur de ses priorités.

Il s'agit d'une opération de fourniture de repas dont l'objectif est d'accroître la consommation alimentaire et l'accès des populations pauvres ciblées du Togo à des repas communautaires réguliers, d'améliorer

leur état nutritionnel et de créer de ce fait les conditions d'une meilleure participation au développement du pays. Dans sa phase expérimentale, la cantine communautaire va toucher 1500 personnes pauvres des cantons de Sagbado, Amoutiévé, et Adéticopé, soit 500 personnes par canton. Des sites sont aménagés

dans les quartiers de Ségbé, Nukafu et Adoglové. L'expérience sert à tester l'adhésion réelle ou non des communautés à l'option de la fourniture des repas chauds et permettra au gouvernement d'ajuster au mieux cette prestation sociale aux communautés, tout en garantissant l'atteinte des objectifs d'amélioration de leur état nutritionnel.

Évaluation des trois premières activités
Lors de la première activité, Adéticopé a enregistré 550 personnes bénéficiaires, 395 bénéficiaires à Sagbado 478 à Nukafu, 314 bénéficiaires à Adéticopé à la deuxième activité contre 321 à Sagbado et 411 pour Nukafu. La troisième activité a vu la participation de 564, 532 et 608 respectivement à Adéticopé, Sagbado et Nukafu. Le nombre de repas à l'issue des trois premières activités est estimé à 1428 pour Adéticopé, 1248 pour Sagbado et 1497, soit 4173 repas au total. Identifiées au moyen d'une consultation

réalisée en collaboration avec le ministère en charge de l'action sociale, les communautés et la chefferie traditionnelle dans les quartiers concernés les cibles sont à 90% des femmes. On distingue notamment des veuves sans revenus, des personnes handicapées et des personnes âgées ou atteintes d'une maladie chronique, à qui des cartes ont été établies.

L'expérience s'étale sur 20 semaines. Elle sera exécutée par l'Agence nationale d'appui au développement à la base qui dispose déjà d'une expérience dans la promotion des mécanismes de filets sociaux à l'instar des cantines scolaires, des transferts monétaires. Chaque site accueillera 500 personnes qui bénéficieront gracieusement d'un repas chaud d'une valeur de 300 FC FA chacun, et ce 5 fois par semaine. Le coût total de l'expérience s'élève à 86 millions de francs CFA entièrement financé par le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV).

Attipoe Edem Kodjo

**Envoyez
de l'argent
pour le cadeau
de leur choix.**

Sur notre app,
sur WU.com ou
depuis une agence.



WU WesternUnion

© 2019 Western Union Holdings, Inc. Tous droits réservés.

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR

MON KIOSK.com

www.monkiosk.com

ou

sur le portail

aLome.com

www.alome.com